

LE 4 AOÛT 2014

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET PRÉSENCE

Assemblée ordinaire du conseil municipal de Hatley, tenue au lieu habituel des assemblées, le lundi 4 août 2014. L'assemblée débute à 20h02.

Sont présents, le maire Monsieur Denis Ferland, les conseillers suivants : Mesdames Chantal Montminy, Nicole Gingras, Lucie Masse, Messieurs Éric Hammal, Guy Massicotte.

Est absent, le conseiller Gilles Viens.

L'assemblée est présidée par le Maire Denis Ferland. Le directeur général, Roland Gascon, agit comme secrétaire d'assemblée. Le maire ayant constaté le quorum, il ouvre la session devant 12 citoyens.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Résolution
2014-151**

Il est proposé par le conseiller Éric Hammal

Et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que soumis en ajoutant le point suivant;

14.1 Demande d'enquête auprès du syndic de l'OAQ

Que le point Divers reste ouvert;

ORDRE DU JOUR De l'assemblée du 4 août 2014

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET PRÉSENCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. RAPPORT DU MAIRE

3.1 Rapport du maire sur ses activités

3.2 Rapport de comités

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

4.1 Assemblée régulière du 7 juillet 2014

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

6. CORRESPONDANCE

6.1 Correspondance générale

7. ADMINISTRATION

7.1 Rapport de la conseillère en prévention SST

7.2 Modification au contrat d'assurance de la municipalité

7.3 Autorisation de signer le contrat de travail de la DGA

8. TRANSPORT – VOIRIE

8.1 Demande de Bell Canada – Chemin North

8.2 Emprise des chemins North et Olivier

8.2.1 Mandat à l'arpenteur

8.2.2 Mandat pour préparation du projet d'entente

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1 Gyrophare vert pour les pompiers

10. URBANISME

- 10.1 Dépôt du rapport du service d'urbanisme
- 11 **HYGIÈNE DU MILIEU**
- 12 **LOISIR ET CULTURE**
 - 12.1 Autorisation d'achat de fourniture de nettoyage pour le Centre communautaire
 - 12.2 Adoption de la politique de gestion du Centre communautaire
 - 12.3 Autorisation d'installation d'un système audiovisuel et articles de décoration au Centre communautaire
- 13 **FINANCE**
 - 13.1 Rapport de délégation de compétence
 - 13.2 Autorisation de paiement des comptes payés et à payer
 - 13.3 Paiement du décompte progressif # 6 – Saint-James
 - 13.4 Avis de motion – Règlement sur la tarification des services municipaux
- 14 **DIVERS**
 - 14.1 Demande d'enquête auprès du syndic de l'OAQ
- 15 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Adopté à l'unanimité

3. RAPPORT DU MAIRE

Le maire informe les membres du conseil qu'il a participé à une réunion du comité d'aménagement de la MRC où il a été question des servitudes de conservation. Il a rencontré le président de l'association du chemin Woodland Bay.

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

4.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière tenue le 7 juillet 2014

**Résolution
2014-152**

Il est proposé par le conseiller Guy Massicotte

Et résolu

Que le procès-verbal de l'assemblée régulière tenue le 7 juillet 2014 soit adopté tel que soumis.

Adopté à l'unanimité

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une citoyenne demande si la municipalité ne pourrait pas aménager le site où se retrouvent les conteneurs à déchets et recyclage.

Un citoyen s'informe si la municipalité a de l'avancement du dossier concernant les travaux subventionnés sur le chemin Keeler.

Un citoyen demande l'avancement du dossier concernant la politique sur les chemins privés.

6 CORRESPONDANCE

6.1 Correspondance générale

Le directeur général dépose un bordereau de la correspondance reçue depuis la dernière assemblée. La correspondance sera traitée conformément aux indications du Conseil.

7 ADMINISTRATION

7.1 Rapport de la conseillère en prévention SST

Le directeur général dépose le rapport de la conseillère en prévention en SST à la suite de sa visite du 8 juillet 2014.

7.2 Modification au contrat d'assurance de la municipalité

**Résolution
2014-153**

Considérant que la municipalité désire apporter certaines modifications au contrat d'assurance de la municipalité ;

Il est proposé par la conseillère Chantal Montminy

Et résolu

D'autoriser les modifications suivantes au contrat d'assurance de la municipalité à savoir :

- refuser l'avenant concernant la *Loi C-21*;
- de modifier la valeur du bâtiment de l'hôtel de ville à 375 000\$ et son contenu à 75 000\$;
- d'ajouter l'association du Centre communautaire de Hatley comme assuré additionnel.

Adopté à l'unanimité

7.3 Autorisation de signer le contrat de travail de la DGA

**Résolution
2014-154**

Considérant que la municipalité s'est entendue avec la DGA (directrice générale adjointe) concernant ses conditions de travail;

Il est proposé par la conseillère Nicole Gingras

Et résolu

D'autoriser le maire à signer pour et au nom de la municipalité le contrat de travail de la DGA.

Adopté à l'unanimité

8 TRANSPORT – VOIRIE

8.1 Demande de Bell Canada – Chemin North

**Résolution
2014-155**

Considérant que Bell Canada s'adresse à la municipalité afin d'obtenir l'autorisation d'installer un poteau dans l'emprise du chemin North;

Considérant que la demande respecte la réglementation en vigueur sur le territoire de la municipalité;

Il est proposé par le conseiller Éric Hammal

Et résolu

D'autorise l'installation d'un poteau de téléphone tel que décrit au projet H16541;

D'autoriser le directeur général à signer l'autorisation des travaux.

Adopté à l'unanimité

8.2 Emprise des chemins North et Olivier

8.2.1 Mandat à l'arpenteur

Résolution
2014-156

Considérant que la municipalité s'est prévaluée des dispositions de l'article 73 de *la Loi sur les compétences municipales*;

Considérant que des parcelles de terrains doivent être retournées aux anciens propriétaires;

Considérant que ces parcelles ont été décrites par l'arpenteur-géomètre Daniel Parent;

Il est proposé par le conseiller Guy Massicotte

Et résolu

De confier le mandat à l'arpenteur-géomètre Daniel Parent de procéder à l'enregistrement desdits lots;

D'unifier le lot 4 666 107 avec les lots contigus transférés au propriétaire du lot 4 666 107 et de procéder au bornage du nouveau lot.

Adopté à l'unanimité

8.2.2 Mandat pour préparation du projet d'entente

Résolution
2014-157

Considérant que la municipalité s'est prévaluée des dispositions de l'article 73 de *la Loi sur les compétences municipales*;

Considérant que tout propriétaire qui se voit amputé d'une partie de terrain a droit de recevoir une indemnité en compensation pour la perte de terrain;

Il est proposé par la conseillère Chantal Montminy

Et résolu

De verser à Pépinière Downey une compensation de 2 830.18\$;

De verser à Monsieur Gilles Cliche une compensation de 9 692.11\$;

De faire vérifier le projet d'entente auprès de l'avocat de la municipalité.

Adopté à l'unanimité

9 SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1 Gyrophare vert pour les pompiers

Résolution
2014-158

Considérant qu'il est souhaitable de diminuer le temps de réponse des services d'urgence notamment dans les municipalités qui n'ont pas de pompiers permanents;

Considérant qu'un gyrophare vert permettrait d'identifier rapidement les intervenants en situation d'urgence et les rendrait plus visibles à longue portée, spécialement le soir et la nuit;

Considérant qu'ailleurs au Canada, plusieurs provinces, dont l'Ontario, permettent déjà aux pompiers volontaires de se servir de ce type de gyrophare;

Considérant qu'un regroupement milite afin de permettre l'utilisation d'un gyrophare vert au Québec dans les situations d'urgence et qu'il entend poursuivre ses représentations jusqu'à ce qu'il obtienne gain de cause;

Considérant qu'une pétition en appui au projet sera bientôt déposée à l'Assemblée nationale par la députée de Gatineau, madame Stéphanie Vallé;

Considérant qu'il y a lieu d'appuyer le regroupement dans ces revendications auprès de l'Assemblée nationale pour l'utilisation de gyrophares verts dans les situations d'urgence;

Il est proposé par la conseillère Nicole Gingras

Et résolu

D'appuyer le regroupement dans ces revendications auprès de l'Assemblée nationale pour l'utilisation de gyrophares verts dans les situations d'urgence.

Adopté à l'unanimité

10 URBANISME

10.1 Dépôt du rapport du service d'urbanisme

Le directeur général dépose le rapport du service d'urbanisme concernant l'émission des permis.

11 HYGIÈNE DU MILIEU

12 LOISIR ET CULTURE

12.1 Autorisation d'achat de fourniture de nettoyage pour le Centre communautaire

**Résolution
2014-159**

Il est proposé par le conseiller Guy Massicotte

Et résolu

D'autoriser l'achat de fourniture pour le Centre communautaire pour un montant de 2 000\$ taxes incluses.

Adopté à l'unanimité

12.2 Adoption de la politique de gestion du Centre Communautaire

**Résolution
2014-160**

Il est proposé par la conseillère Lucie Masse

Et résolu

D'adopter la politique de gestion du Centre Communautaire, laquelle est déposée aux archives de la municipalité sous le code 103-121 Politique de gestion du Centre communautaire.

Adopté à l'unanimité

12.3 Autorisation d'installation d'un système audiovisuel et articles de décoration au Centre communautaire

**Résolution
2014-161**

Il est proposé par la conseillère Lucie Masse

Et résolu

D'autoriser l'achat et l'installation d'un système audio au Centre communautaire pour un montant de 3 700\$ plus les taxes applicables;

D'autoriser l'achat d'équipement divers au Centre communautaire pour un montant de 4 800\$ plus les taxes applicables;

De financer les achats par le Règlement d'emprunt.

Adopté à l'unanimité

13 FINANCE

13.1 Rapport de délégation de compétence

En conformité avec le règlement 2007-08 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire et autorisant une délégation de compétence, le directeur général dépose son rapport sur les dépenses qu'il a autorisées pour un montant de 14 235.91 \$.

13.2 Autorisation de paiement des comptes payés et à payer

**Résolution
2014-162**

Considérant que le directeur général dépose une liste des chèques émis depuis le 7 juillet 2014 et une liste des chèques à émettre;

Il est proposé par la conseillère Nicole Gingras

Et résolu

De ratifier le paiement des salaires des employés pour le mois de juillet 2014 du chèque 201440187 au chèque 201440213 pour un montant de 13 020.42 \$;

De ratifier le paiement des dépenses déjà payées du chèque numéro 201400389 au chèque numéro 201400404 pour un montant de 160 437.23 \$;

D'autoriser le paiement des comptes à payer du chèque numéro 201400405 au chèque 201400433 pour un montant de 68 503.13 \$.

Adopté à l'unanimité

13.3 Paiement du décompte progressif # 6

**Résolution
2014-163**

Considérant que l'entrepreneur dépose pour paiement une sixième facture pour les travaux effectués au Saint-James ;

Considérant que l'architecte dans son certificat daté du 8 juillet 2014 recommande le paiement de la facture;

Il est proposé par le conseiller Guy Massicotte

Et résolu

D'autoriser le paiement du décompte progressif # 6 pour un montant de 88 719.90 \$ taxes incluses.

Adopté à l'unanimité

14 DIVERS

**Résolution
2014-164**

14.1 Demande d'enquête auprès du syndic de l'OAQ

Considérant que la municipalité a accordé un mandat à Monsieur David Leslie architecte :

- de préparation des plans et devis pour la restauration du Saint-James Hall;
- de surveillance des travaux;
- de coordination des divers intervenants;

Considérant que la municipalité n'est pas satisfaite des services de Monsieur Leslie;

Il est proposé par le conseiller Guy Massicotte

Et résolu

De procéder à une demande d'enquête de la part du syndic de l'Ordre des architectes du Québec afin d'obtenir leur point de vue et recommandation.

Adopté à l'unanimité

15 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée par le conseiller Éric Hammal, il est 20h25.

Denis Ferland
Maire

Roland Gascon
Directeur général/secrétaire-trésorier